

ÉTUDE DES COLLOCATIONS VERBALES AU TRAVERS LE NOM *JOIE*

Oana-Maria Păstae, Assist. Prof., PhD, “Constantin Brâncuși” University, Târgu-Jiu

Abstract : The study aims at investigating the verbal collocations of joy which seems a good representative of the abstract nouns category. We conduct a semantic analysis of collocates in order to find the source of joy, the power of joy on his experiencer and the ability to control the joy. Our study is based on the analysis of a corpus comprising all uses of the word joy in different monolingual dictionaries and we also used a corpus in electronic form -GlossaNet- including examples of online media. We focus our study on the compatibility of the word joy with support verbs, causative verbs and verbs of physical manifestation, taking into consideration the description of their syntactic and semantic properties.

Keywords: joy, collocations, verb, semantic roles

1. Introduction

Notre objectif sera d'étudier les collocations verbales au travers le nom *joie* qui nous semble un bon représentant de la classe des noms psychologiques. Nous allons procéder à une analyse sémantique des collocatifs relevés afin de trouver la source de la joie, le pouvoir de la joie sur son expérienceur et la possibilité de contrôler la joie.

Dans une première partie, seront abordés, sur un plan général, les critères linguistiques de classement pour voir si *joie* est une émotion, un état ou un sentiment et dans une deuxième partie, nous chercherons toutes les collocations verbales au travers le nom *joie*. Nous centrerons notre étude sur la compatibilité du mot *joie* avec les verbes supports, les verbes causatifs et les verbes de manifestation physique à partir de la description de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques.

2. Méthodologie

La méthodologie qui nous a semblé la plus appropriée à l'étude des collocations est un travail sur corpus. Notre étude se fonde sur l'analyse d'un corpus comprenant tous les emplois du mot *joie* dans de différents dictionnaires monolingues français, nous avons également utilisé un corpus sous forme électronique -*GlossaneT*- comprenant des exemples de la presse en ligne.

Il sera question ici des particularités d'ordre lexico-sémantique et pour cela nous nous appuierons principalement sur les travaux de Van de Velde (1995) et Flaux et Van de Velde (2000); Grossmann et Tutin (2005). L'approche choisie se fonde sur une étude systématique des *collocations*, dans le sens donné à ce terme par Igor Mel'čuk (1995, 1996) ou encore Agnès Tutin et Francis Grossmann (2006).

3. *Joie*: une émotion, un état ou un sentiment ?

Flaux et Van de Velde (2000 : 87-88) distinguent entre **noms abstraits intensifs et noms abstraits extensifs**. Parmi les noms abstraits intensifs, elles distinguent trois classes: **les qualités, les affects et les états**. Les affects à leur tour se divisent ensuite en **sentiments** et en **émotions**: «L'émotion a ceci de commun avec le sentiment qu'elle présente le sujet comme affecté, mais elle s'en distingue fortement en ce qu'elle n'a pas nécessairement

d'objet, alors que le sentiment en a nécessairement un». Les **états** sont de deux types: états psychologiques et états physiques. Nous avons la classification suivante:

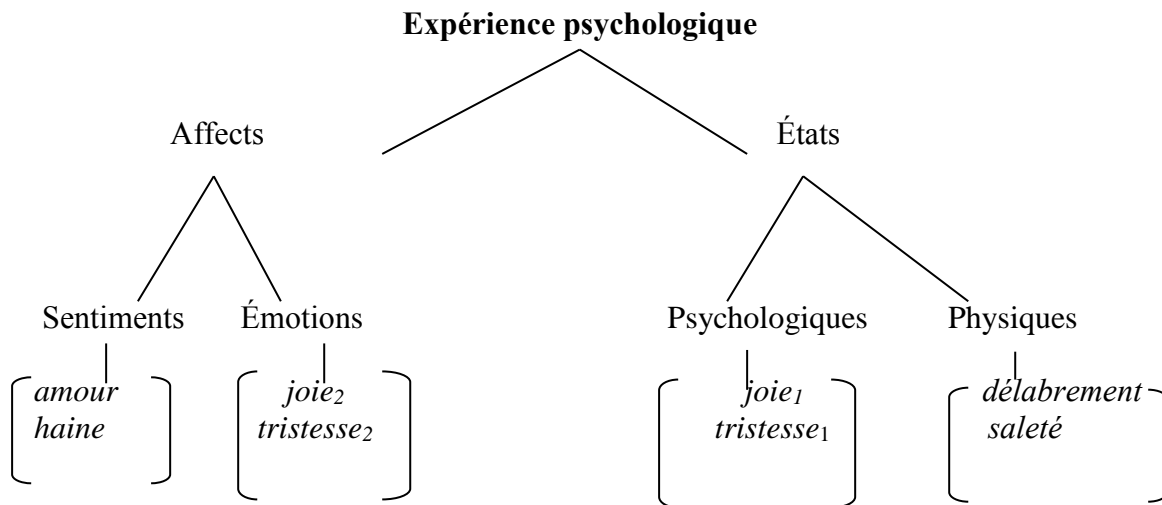


Figure 1 - Classement de l'expérience psychologique

Source: Flaux Nelly et Van de Velde Danièle: 2000, p.88

Si nous considérons le cas de *joie*, il s'agit d'abord d'un nom d'état, mais il peut avoir une lecture secondaire de nom d'émotion. Les structures syntaxiques caractéristiques dans lesquelles fonctionnent les noms d'état sont les constructions locatives et celles où ils sont accompagnés d'un complément causal. Les états et les émotions affectent leur sujet qui est le protagoniste essentiel des états émotionnels et le siège de telle ou telle émotion. Les états ont un début et une fin; c'est pourquoi les noms en question se combinent avec des verbes opérateurs qui marquent l'entrée dans un certain état ou la sortie de cet état:

- (1) *Pour la soirée électorale, Europe écologie a loué le Divan du monde, cabaret au cœur de Pigalle [...] À 20 heures, l'annonce des scores **déclenche une joie₁ mesurée.*** (www.liberation.fr, 09.04.2011)
- (2) *Il **était en joie₁** d'un bout à l'autre de l'année.* (Aymé, *Jument*, 1933, p. 66)
- (3) *Effectivement les maux ont quelque chose de plus vrai que les plaisirs; la moindre souffrance **dissipe la joie₁** la plus grande; les plaisirs les plus vifs ne peuvent distraire d'une douleur médiocre.* (BISSY, *Histoire d'Éma*, 1752, tome II, p. 39-40)

Les états ont la propriété d'être en rapport avec une cause; la cause peut être restituée et prend alors la forme d'un complément en *de*:

- (4) *Je me rappelle avoir eu une grande **joie₁** d'avoir fait ce choix.*

Les émotions se distinguent des réflexes par la composante cognitive impliquée, des dispositions par leur courte durée et la spécificité de leur cause, et des sensations par leur moindre degré de corporéité. Jean-Claude Anscombe (1995) distingue entre *sentiments exogènes* et *sentiments endogènes*. Les premiers sont provoqués par un événement extérieur au locuteur, alors que l'origine des *endogènes* se confond avec le lieu psychologique. On

considère que *joie* est un Nsa «exogène» parce qu'il a une cause extérieure au lieu psychologique et parfois un deuxième actant introduit par *devant, à la vue*.

(5) *Il ressentit de la joie₂ à la vue de sa mère.*

La différence entre les noms de sentiment et les noms d'émotion est que pour les noms de sentiment le deuxième actant est obligatoire et que de nombreux noms de sentiment sont dérivés des verbes. Le mot *joie* n'a qu'un seul actant obligatoire et il n'est pas dérivé d'un verbe.

Les émotions, contrairement aux sentiments, sont susceptibles d'être causés par un événement extérieur. La joie est déclenchée par une cause/par un stimulus extérieur, elle peut s'intensifier, elle peut aussi décliner à cause d'un événement extérieur ou d'une tierce personne.

4. Propriétés linguistiques du nom *joie*

Dans la section suivante, nous allons montrer, au moyen de la batterie de critères dichotomiques suivants, la compatibilité du mot *joie* avec les verbes supports, les verbes causatifs et les verbes de manifestation physique.

- (1) intensif vs extensif
- (2) duratif vs bref
- (3) intériorité vs extériorité
- (4) dynamique vs statique
- (5) contrôle vs perte du contrôle

4.1. Intensif versus extensif

Joie est un «nom abstrait intensif», au sens de Van de Velde et Flaux (2000). Il est caractérisé par le fait qu'il se construit avec des verbes supports: *éprouver, ressentir, avoir*.

(6) *Il semblait qu'elle eût joie₂ de ce retour.* (CLAUDEL, *Agamemnon*, 1896, p. 898)

(7) *On peut éprouver une telle joie à faire plaisir à quelqu'un qu'on ait envie de le remercier.* (Henri Cartier-Bresson)

Une première propriété du nom *joie* serait qu'il est un nom abstrait intensif qui n'a aucune extension temporelle: *un peu de joie* n'occupe pas moins de temps que *beaucoup de joie*. L'abolition de la distinction entre qualité et quantité est prouvée par l'opposition *beaucoup/peu* qui, employés avec les noms psychologiques, perdent leur valeur habituelle et présentent une évaluation quantitative de l'intensité:

(8) *Nous essayons d'apporter un peu de joie₂ à ces enfants dont les conditions de vie sont difficiles et qui n'ont pas l'occasion de passer des vacances», explique Mme Kelouache Hayet, la présidente de l'association* (www.djazairess.com/fr/elwatan/132001, 18.07.2009)

(9) *Je ressens beaucoup de joie₂, se félicite Laurent Blanc. Vendredi, on n'avait pas pu traduire les bonnes choses entrevues dans les entraînements. Après la défaite contre la*

Biélorussie (0-1), on n'était pas dans le désespoir. Là, on n'est pas dans le fantastique, mais ça peut être le départ de quelque chose de bien. (www.leparisien.fr, 07.09.2010)

4.2. Duratif versus bref

Au niveau de l'aspect, notre description du nom *joie*, vu comme nom d'état, est basée sur les travaux de G. Gross 1996; Tutin *et al.* 2006 concernant la compatibilité aspectuelle entre le nom et le verbe qui l'accompagne. L'aspect d'un nom d'état peut être phasique (phase inchoative, phase terminative), ponctuel ou duratif.

Aspect inchoatif

L'inchoatif est signalé à travers les verbes: *saisir, surgir, se mettre en/dans, envahir, tomber dans*:

(10) *C'est de trouver une très belle idée. Pour le travail, mais il y a bien sûr d'autres choses plus personnelles qui me mettent en joie₁. Mais je ne veux pas en parler ici... Quand j'ai trouvé une belle idée, je me couche le soir content de moi...* (www.lexpress.fr, 18.03.2008)

Il y a des métaphores qui assimilent les états à des milieux liquides où le sujet entre, par exemple l'expression *tomber dans la joie*:

(11) *Il tombe dans la joie₁.*

Aspect duratif

Les verbes qui montrent la localisation du sujet à l'intérieur de l'état sont: *être en/dans, être plongé dans, vivre dans, baigner dans, nager dans*:

(12) *Je nage dans la joie₁, et je tremble de crainte.* (CORNEILLE, *Cid*, III, 5)

Aspect ponctuel

L'aspect ponctuel dit aussi «aoristique» décrit une émotion envisagée en un point de son développement soit au début, au milieu ou à la fin: *exploser de joie, déborder de joie*:

(13) *À leur vue, il a explosé de joie₂.*

(14) *Obama fait déborder de joie l'Amérique.* (www.gala.fr, 5.11.2008)

Aspect terminatif

Les verbes avec lesquels les noms étudiés se combinent pour désigner le terminatif sont: *s'estomper, échapper à qqn, prendre fin, se dissiper*:

(15) *Comme ensuite sa joie₂ lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur!* (www.mediadico.com)

(16) *Si la joie₂ s'éveille dans ce froid ténébreux. Pourquoi s'estompe-t-elle dans les lieux lumineux?* (www.creapoemes.com, 02.12.2010)

4.3 . Intériorité versus extériorité

L'émotion peut toujours s'extérioriser ou, à l'inverse, s'intérioriser. La joie s'exprime souvent extérieurement (on peut toujours *montrer ou manifester de la joie*) mais elle peut également être intériorisée (*être submergé par la joie*).

(17) *Avec la victoire spectaculaire remportée par le Canada sur les Etats-Unis 3 à 2 en hockey sur glace masculin, le pays a été **submergé par une joie₂ délirante** tandis que se clôturaient ces Jeux, marqués par des exploits époustouflants, mais aussi par la plus terrible des tragédies.* (www.courrierinternational.com)

(18) *À Santiago, des centaines de personnes se sont rassemblés en brandissant des drapeaux du Chili sur la grande Plaza Italia, au centre-ville, pour **manifester leur joie₂**.* (www.leparisien.fr, 23.08.2010).

Notons que lorsque l'émotion est présentée comme externe, cela implique qu'elle soit ressentie comme interne, mais l'inverse n'est pas possible.

Les verbes de manifestation physique représentent la dimension la plus productive dans notre corpus. Par exemple, les verbes *palpiter, trembler, vibrer, frémir, frissonner* expriment des mouvements brusques et apparaissent dans des constructions avec le nom *joie*.

(19) *Et, devant la terre reconquise par le sang, toute la chair de Buteau se met à **trembler de joie₂**, comme au retour d'une femme désirée qu'on a cru perdue.* (Zola, *Les Rougons-Macquart*, p. 63, www.books.google.com)

Joie accepte les verbes qui expriment le mouvement: *bondir, sauter, danser de joie*.

(20) *Pierre **bondit de joie₂**.* (www.cnrtl.fr)

On note que ces verbes de manifestation physique sont généralement liés aux noms psychologiques intensifs et que les noms n'ayant pas de coloris intensif apparaissent peu dans des expressions qui expriment les manifestations.

Les verbes qui désignent un trait extérieur: *rayonner, éclater, déborder, pétiller, illuminer, resplendir* se combinent facilement avec *joie*:

(21) *Il **resplendit de joie de vivre₂**, il exsude de sa personne une énergie pacifiée, et, tout juste entré dans sa soixante-quatrième année, ses rides et ses cheveux argentés ne font qu'accentuer sa télégénie, l'irrésistible séduction de son sourire.* (www.lefigaro.fr, 10.10.2010)

(22) *Son visage **s'illumine de joie₂**.* (www.mediadico.com)

La joie peut aussi se manifester par la couleur: *rougir/s'empourprer de joie* :

(23) *Parfois, dans le métro, certains se retournent sur moi et **rougissent de joie₂** ! Ils me disent: «*Quel bonheur de vous rencontrer Frankie Pain! ...* (www.letempsdetruittout.net)*

4.4. Dynamique versus statique

Les noms psychologiques expriment des émotions calmes ou des émotions dynamiques. *Joie* exprime une émotion dynamique. On note que certaines émotions sont nécessairement accompagnées de manifestations externes de la part de celui qui ressent l'émotion, alors que d'autres sont facilement masquées. Par exemple, le mot *joie* peut aller jusqu'au bouleversement: *crier de joie, hurler de joie*:

(24) *Hélène de Fourgerolles a arrêté sa scolarité à 16 ans pour devenir comédienne. Contre toute attente, cet événement a fait le bonheur de sa mère. "Elle a hurlé de joie!", se souvient la comédienne.* (www.7sur7.be, 3.05.2014)

4.5. Contrôle versus perte du contrôle

La perte du contrôle est exprimée par les verbes suivants qui expriment indirectement l'idée de possession: *la joie inonde, la joie s'empare de, la joie submerge, la joie règne*, etc.

(25) *Après cette révélation j'étais **submergé** par **la joie**₂ et ne pouvais pas retenir mes larmes.*

(26) *Du reste, il aura suffi d'une accélération par-ci, d'un virevoltant tir cadré par-là, de ces constructions tactiques qui font monter l'adrénaline... pour que les sensations, **l'onde de joie**₂ communicative **s'empare** du stade et **inonde** des millions de foyers sur la planète. Et, même si les filets n'ont pas tremblé ici, il y a au moins eu match!* (www.fasozine.com, 23.10.2010)

Agnès Tutin¹ et al. distinguent entre deux types de contrôle: le contrôle de l'émotion en tant que tel et le contrôle de ses manifestations.

Les verbes *dissimuler, cacher, contenir, calmer sa joie*, etc. montrent que l'individu contrôle ses manifestations, il garde tout pour lui et ne le montre pas:

(27) *Il **cache** sa **joie**₂.*

(28) *Elle a peine à **contenir** sa **joie**₂.*

Certains verbes expriment la perte du contrôle sur l'émotion ressentie. Cette dimension est bien entendu corrélée à l'intensité, une émotion intense tendant à rendre le sujet moins maître de lui: *être fou/folle de joie, délirer de joie*:

(29) *La top brésilienne [Gisele Bündchen](http://www.giselebundchen.com) est-elle enceinte de son premier enfant?*

*Un proche de la star a confirmé à nos collègues de *People* que Gisele **était** "enceinte et **folle de joie**₂". Le bébé serait attendu pour le tout début de l'année 2010.* (<http://people.premiere.fr>)

Joie et de nombreux noms d'émotion renvoient à des émotions qui peuvent être manifestées ou exprimées verbalement: *exprimer, déclarer, dire*.

¹Tutin Agnès. 2010. Typologie des noms d'émotion en français: une approche par la combinatoire lexicale et syntaxique, Séminaire «Typologie de l'expression des émotions: syntaxe et sémantique», dirigé par N. Tersis, dans le cadre de la Fédération «Typologie et Universaux linguistiques». 1er juin 2010, CELIA, CNRS.

(30) *Le sourire n'est pas seulement un moyen d'exprimer sa joie mais cela peut être aussi un moyen de cacher sa peine.* (Ndéye Astou)

Notre étude nous permet de résumer ci-dessous les collocations verbales décrites:

Tableau 1- Collocations verbales au travers le nom *joie*

Nom psychologique	Verbes de manifestation physique	Verbes causatifs	Verbes supports
Joie	<i>Courir, sauter, bondir, chanter, exulter, exploser, déborder, pleurer, crier, hurler de joie</i> <i>Fondre, frémir, trembler, tressaillir, palpiter, vibrer, frissonner de joie</i> <i>Rougir, s'empourprer de joie</i> <i>Rayonner, resplendir, irradier, éclater de joie</i> <i>Exprimer, partager, témoigner sa joie</i> <i>Tomber, nager, baigner dans la joie</i>	<i>Mettre qqn en joie</i> <i>Susciter, provoquer la joie</i>	<i>Éprouver de la joie</i> <i>Être dans/en joie</i> <i>Avoir de la joie</i>

5. En guise de conclusion

On conclut que le mot *joie* désigne un état psychique ou une émotion. Les critères linguistiques que nous avons mis en évidence (intensif versus extensif, duratif versus bref, intériorité versus extériorité, dynamique versus statique, possession versus contrôle) se sont, quant à eux, révélés très pertinents. *Joie* accepte le contrôle et la possession à la fois, la compatibilité avec des verbes de manifestation est grande et le nom peut se combiner facilement avec les causatifs.

Références bibliographiques

Anscombre, J.-C. (1995) : Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude, *Langue française*, n° 105, *Grammaire des sentiments*, Paris, Larousse, 40-54.

—, (1996) : Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits, in *Les noms abstraits, histoire et théories*, Flaux, N., Glatigny, M. et Samain, D. (eds.), Lille, Presses universitaires du Septentrion, 257-273.

GROSSMANN, F. et TUTIN A. (2005a). «Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur. Sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion». in *Cahiers de Lexicologie*, 86, 2005-1, p. 1-18.

- (2005b). «Sémantique des noms et adjectifs d'émotion». in *Lidil*, 32.

MEL'ČUK A. Igor, CLAS André, POLGUÈRE Alain. (1995). Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire. Éditions DUCULOT, Louvain-la-Neuve.

MEL'ČUK A. & Wanner L. (1996). Lexical Functions and Lexical Inheritance for Emotion Lexemes in German. In L. Wanner: *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 209-278.

TUTIN, A., NOVAKOVA I., GROSSMANN F., CAVALLA C. (2006). «Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires», in *Langue française* 150, Édition Armand Colin, Paris.

TUTIN, A. (2010). *Typologie des noms d'émotion en français: une approche par la combinatoire lexicale et syntaxique*, Séminaire «Typologie de l'expression des émotions: syntaxe et sémantique», dirigé par N. Tersis, dans le cadre de la Fédération «Typologie et Universaux linguistiques». 1er juin 2010, CELIA, CNRS.

Van de Velde, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Éditions Peeters, Louvain-Paris.

Van de Velde, D. et FLAUX N. (2000). *Les noms en français: esquisse de classement*. Éditions Ophrys, Paris.